

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le six décembre,

A 9 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles DUBOIS, Maire.

La Convocation datée et adressée le 29 novembre 2025 avec l'ordre du jour suivant :

- **Intercommunalité Adhésion au SMIC**
- **Finances : Demandes de subventions travaux Requalification Rue du Lac,**
- **Finances : Décision modificative,**
- **Finances : Participation employeur contrat mutuelle santé,**
- **Action sociale : Révision montant bons d'achats/chèques cadeaux,**
- **Informations et questions diverses**

Etaient présents :

Mmes Brigitte DUGRAVOT, Muriel CARNET, Vanessa PIZARD

MM. Olivier BRICE, Pascal COLIN, Jean-Marc DAUTRICOURT, Gilles DUBOIS, Jacques LEMARQUIS, Maxence GAILLARD, Cyril REMY, Patrick VINCENT,

Procurations :

Absent excusé :

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 15

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 11

- Le quorum est atteint –

M. Cyril REMY a été nommé secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27 septembre 2025 :

Le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2025 a été transmis à l'ensemble des conseillers municipaux avant la présente séance. Il ne soulève aucune objection et a été adopté à l'unanimité des membres présents dans la forme et rédaction proposées.

Dél. N° 35/2025 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – INTERCOMMUNALITÉ –
DEMANDE D'ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION
COMMUNALE DANS LE DÉPARTEMENT DES VOSGES

M. le Maire fait part aux membres présents du courrier de M. le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges, invitant

le Conseil Municipal à se prononcer sur la demande d'adhésion présentée par le Syndicat intercommunal scolaire du Ban de Vagney (8440 habitants) – siège Vagney

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal se prononce, pour, l'adhésion de la collectivité ci-dessus qui en a fait la demande.

Dél. N° 36/2025 – FINANCES – SUBVENTIONS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

M. le Maire rappelle à l'ensemble des membres du Conseil Municipal le projet concernant la requalification et l'aménagement de la Rue du Lac.

Ces travaux d'aménagements d'espaces publics contribueront à améliorer le cadre de vie des habitants et de lutter contre le changement climatique.

Ils concerneront l'aménagement paysager (espaces verts, mobilier urbain), l'aménagement en faveur de la perméabilité des sols et de la nature en ville (gestion intégrée des eaux pluviales). Il est également prévu la réhabilitation qualitative de la Rue du Lac, la mise en place de mobilier urbain pour la création de zones convivialité et, la création d'espaces verts arborés et végétalisés, ayant un triple emploi d'embellissement de l'espace, de lutte contre les îlots de chaleur et de gestion intégrée des eaux pluviales.

Le montant total des travaux HT : **522 160 €**

Le montant total de l'opération HT : **589 922 €**

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DETR

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
Union européenne		
Etat DETR	40 %	204 186 €
Etat DSIL		
Etat - autre		
Conseil régional Grand Est	40 %	91 873 €
Conseil départemental des Vosges	15 %	52 500 €
Autre : amendes de police	25 %	9 323 €
Autre : CAE	10 %	51 047 €
Agence de l'Eau – GIEP	60 %	60 000 €
Sous-Total financement public (80 % maximum)	79.5 %	468 930 €
Fonds propres	20.50 %	120 992 €
Emprunts	0	0
Sous-total collectivité	20.5 %	120 992 €
TOTAL FINANCEMENT OPÉRATION (HT)	100 %	589 922 €

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Adopte l'opération et les modalités de financement ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel ;
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment la demande de subvention auprès de la préfecture des Vosges

Dél. N° 37/2025 – FINANCES – SUBVENTIONS – DEMANDE DE SUBVENTIONS
TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA RUE DU LAC

M. le Maire présente au Conseil Municipal l'étude pour la requalification de la Rue du Lac, réalisée par la Communauté d'Agglomération d'Epinal (assistance à la maîtrise d'ouvrage), les bureaux d'études Consilium, Sens et Paysage et le cabinet d'architecture JLG Architecte (groupement de bureaux d'études et maîtrise d'œuvre).

Les propositions de travaux dans cette étude sont les suivants :

Proposition de travaux	Estimation des travaux	
	Montant HT	Montant TTC
Installation de chantier, dossiers exécution et récolement, sondages de reconnaissance	15 000.00 €	18 000.00 €
Rabotage, démolition, terrassements, structure	141 600.00 €	169 920.00 €
Bordures/pavés	38 700.00 €	46 440.00 €
Traitement de surface	151 875.00 €	182 250.00 €
Gestion des eaux pluviales	49 525.00 €	59 430.00 €
Signalisation	2 610.00 €	3 132.00 €
Espaces verts (arbres, terre végétale)	69 750.00 €	83 700.00 €
Espaces verts (plantation hors arbres, paillage, fournitures horticoles et entretien	26 800.00 €	32 160.00 €
Mobilier urbain	26 300.00 €	31 560.00 €
Total des travaux	522 160.00 €	626 592 €
Prestations annexes		
Maîtrise d'œuvre	56 328.00 €	67 593.60 €
Etude géotechnique et essais de perméabilité	3 300.00 €	3 960.00 €
Analyse amiante - HAP	1 500.00 €	1 800.00 €
Levé topographique	5 634.00 €	6 760.80 €
Publicité marché de travaux	1 000.00 €	1 200.00 €
Total prestations annexes	67 762.00 €	81 314.40 €
Total de l'opération	589 922.00 €	707 906.40 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de réaliser l'ensemble des propositions de travaux de l'étude pour la requalification de la Rue du Lac, tels que présentés dans le tableau ci-dessus, pour un montant global de l'opération 589 922.00 € HT, soit 707 906.40 € TTC.
- Sollicite auprès du Conseil Départemental des Vosges l'octroi d'une subvention pour ces travaux au titre de l'aménagement global de voirie communale et des amendes de police.
- Sollicite une aide auprès de l'Etat au titre de la DETR.

- Sollicite une aide auprès du Conseil Régional Grand Est au titre du cadre de vie.
- Sollicite une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse,
- Sollicite toute subvention supplémentaire, au taux le plus élevé possible auprès de tous autres partenaires institutionnels et organismes.

Dél. N° 38/2025 – FONCTION PUBLIQUE – PROTECTION SOCIALE – AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION EMPLOYEUR CONTRAT GROUPE MUTUELLE SANTÉ

M. le Maire rappelle aux membres présents que la collectivité adhère à la convention de participation pour le risque « Santé » mise en place par le Centre de Gestion des Vosges.

Considérant que la collectivité, au titre de l'année 2025, a versé une participation employeur de 10 euros par mois et par agent,

Considérant que cette participation devient obligatoire pour les risques santé à effet du 1^{er} janvier 2026 à hauteur de 15 € brut mensuel par agent (article 6 du décret n° 2022-581),

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, décide de fixer à 15 € par agent et par mois (quel que soit la quotité ou la modalité d'exercice du travail fourni par chaque agent), la participation financière de la collectivité au risque « Santé » à compter du 1^{er} janvier 2026

Dél. N° 39 /2025 – FINANCES – DÉCISIONS BUDGETAIRES – DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

M. le Maire informe qu'il est nécessaire de procéder à quelques ajustements en dépenses et recettes sur certains comptes votés au BP 2025.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents, la décision modificative n° 2 suivante :

BUDGET 2025 – DM 2			
Section Investissement		Dépenses	Recettes
2157	Matériel et Outillage technique	- 164 €	
231 – op. 012022	Immobilisations corporelles Route de Renauvoid	164 €	
Section de Fonctionnement			
611	Contrats de prestations de services	- 305 €	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	305 €	

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS QUI LUI ONT ÉTÉ CONFIÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (article L 2122.22 du CGTC)

N° de la décision	Date	Libellé de l'acte	Société/Organisme	Montant H.T.
58	30/09/2025	Prestations nettoyage locaux mairie, salle des associations, salle du conseil, les communs et sanitaires	Tout ce qui brille	4 480,00 €
59	07/10/2025	Remplacement tablier complet de BSO - fenêtre école	KB Volets	2 198,00 €
60	07/10/2025	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Vente SCI GBSC à SCI SJJM	Me Edouard NOEL	23 000,00 €
61	15/10/2025	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Vente SCI DK à DUGAST Jean-Michel	Me Pierre LAPORTE	225 000 €
62	16/01/2025	Achat fournitures ampoules et cordons pour remise en état des guirlandes d'illuminations de fin d'année	SONEPAR EPINAL	444,28 €
63	07/11/2025	Récompenses maisons fleuries : bons achat et composition florale	Fleuriflore et La Comédie des Fleurs	630,00 €
64	25/11/2025	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Vente M. et Mme REMY Vincent- ET M. ROY Jérémy	Me Pierre LAPORTE	410 000 €
65	27/11/2025	Programmation animation Briques Animations le 10 janvier 2026	Briques Animations - LSC événements	604 €
66	01/12/2025	Achat membrane PVC pour voûte du Fort	VANNSON	420,00 €
67	02/12/2025	Déclaration d'Intention d'Aliéner - Vente M. CHOL Jordan et EKICI Mélisa	Me Pierre LAPORTE	149 000 €

INFORMATIONS DIVERSES

* **Point à l'ordre du jour** : M. le Maire explique que le 5^{ème} point à l'ordre du jour n'a pas besoin d'être délibéré, compte tenu que les montants ne sont pas notifiés.

* **Activité 2024 de GRDF sur le territoire** : M. le Maire donne connaissance du compte rendu annuel :

→ En 2024, GRDF a poursuivi sur le territoire de Sanchey ses missions de service public : distribution du gaz naturel, sécurité du réseau, accompagnement de la transition

énergétique et développement du gaz vert. Le maire rend compte au conseil municipal des principaux chiffres et actions menées par GRDF

→ Données clés :

- Clients raccordés : plusieurs centaines à quelques centaines.
- Longueur du réseau : 7 km352 de conduites pour la commune.
- Investissements : plusieurs milliers d'euros consacrés à la modernisation et à la sécurité.
- Gaz acheminé : en moyenne 1 776 MWh par an, avec une part croissante de biométhane injecté dans le réseau.

* **Eclairage public** : rappelle que le système d'éclairage public a été modernisé et se gère avec une application Bluetooth. Ce dispositif permet de contrôler l'allumage et l'extinction des lampadaires à distance, d'ajuster l'intensité lumineuse selon les besoins et de réaliser des économies d'énergie.

Des essais seront faits sur la Route des Vosges afin régler l'intensité lumineuse selon les besoins (soirées, événements, zones sensibles) et, programmer des horaires automatiques d'allumage et d'extinction.

* **Risque feux de forêt** : Lors de la dernière réunion du 25 novembre à Epinal, l'étude sur le risque « feux de forêts » a été présentée.

Il a été constaté que :

- les massifs vosgiens sont considérés à haut risque de feux de forêt, surtout en période estivale,
- la période critique est du 15 juin au 30 septembre
- les zones sensibles sont les forêts de résineux et les zones de récolte sont particulièrement vulnérables, notamment dans les secteurs de plaine et de moyenne montagne

* **Travaux à la Comtesse** : Suite à l'affaissement au niveau de la digue de l'étang de la Comtesse, une réunion avec la Communauté d'Agglomération d'Epinal, le Conservatoire des Sites Lorrains est prévue mercredi 10 décembre pour définir les modalités de travaux et le financement.

* La cérémonie de la Sainte Geneviève aura lieu le mercredi 10 décembre en l'église de Chaumousey.

* **Communauté d'Agglomération d'Epinal** : Les travaux de génie civil et d'installation de la station de vélos en libre-service Vilvolt débuteront prochainement (place au centre du village et près du camping)

* **Action sociale** : Mme Muriel Carnet informe les conseillers que les colis de Noël pour les aînés seront distribués les jeudis 11 et 18 et samedi 20 décembre 2025.

Séance levée à 10 heures 20.